

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc. ...

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve.  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

---

est la seule planche murale

#### ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or

POUR LE CLERGE ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES



ORNEMENTS D'ÉGLISES, VASES SACRÉS  
COUTELLERIE, ARGENTERIE DE TABLE, ETC.  
REPARÉS ET REPLAQUÉS A NEUF.

PLACAGE DE MENUS, OBJETS, MEDAILLES, CHAINETTES, ETC.

PLACAGE EN NICKEL ET REPARATIONS GENERALES.

Spécialité: **VERNISSAGE A L'OR** (VERNIS FRANÇAIS.)

Vu notre longue expérience en ce genre de travail et le fait que notre usine est la plus considérable du Canada avec notre outillage et nos procédés perfectionnés, nous pouvons faire notre travail à des prix qui ne souffrent pas de **CONCURRENCE**,

**SATISFACTION GARANTIE**

LA COMPAGNIE **ROYAL SILVER PLATE**

A. GIROUX, Gérant. - 57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell #1  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre      Téléphone 263      Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

## TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de cœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée ; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# Bovril

## Nutritif et économique

Les mets additionnés de **BOVRIL** acquièrent des propriétés nutritives sans pareilles, tout en restant peu dispendieux. **BOVRIL**, c'est prouvé, tonifie pour dix et vingt fois son équivalent. **BOVRIL** augmente la valeur nutritive des mets ; Bovril diminue les dépenses de la cuisine.



# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 33. — Les Quarante-Heures, 33.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 34.—Décès de M. l'abbé Arthur Vaillancourt, 34.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE: Les enfants de France à Lourdes, 34.—LITURGIE ET DISCIPLINE : Conopée—Quarante-Heures—Messes de requiem, 37.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE: 39.—Feu M. l'abbé Arthur Vaillancourt, 39. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE: Rome, 42; France, 43; Italie, 43; Belgique, 44; Angleterre, 44;—LES LIVRES, 44.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'alcoolisme, 45.—FAITS ET ŒUVRES : La prohibition triomphe à la Tuque, 47.

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 septembre.**—XV ap. Pent. et 4 septembre. Du dim.

**Lundi, 25.**—De la fête.

**Mardi, 26.**—S. CYPRIEN ET STS JUSTINE, vierge, martyrs.

**Mercredi, 27.**—SS. COME ET DAMIEN, martyrs.

**Jeudi, 28.**—S. WENCESLAS, martyr.

**Vendredi, 29.**—DÉDICACE DE S. MICHEL, archevêque, 2<sup>e</sup> cl.

**Samedi, 30.**—S. JÉRÔME, conf et docteur.

**Dimanche, 1 octobre.**—XVI ap. Pent. et 1<sup>er</sup> octobre. SOL. DU T. S. ROSAIRE.

### QUARANTE-HEURES

**24 septembre,** Lac-Noir ; St-Philippe-de-Néri. — **25,** St-Marcel. — **26,** St-Ludger, St-Léonard. — **27,** St-Sylvestre ; St-Sébastien ; N.-D. de Lourdes. — **28,** Lotbinière ; St-Paschal ; St-Lazare ; St-Maurice ; St-Magloire. — **29,** St-Michel ; St-Martin ; St-Benjamin. — **1<sup>er</sup> octobre,** St-Rémi.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé ERNEST PROULX, vicaire à la Jeune-Lorette, a été nommé curé de N.-D. du Bon-Conseil du Lac Edouard ;

M. l'abbé LEON VIEN, vicaire à Bienville, a été nommé aumônier du Collège du Sacré-Cœur à Beauceville ;

M. l'abbé ADELARD CHOUINARD, vicaire à l'Ancienne-Lorette, a été nommé vicaire à Beauport ;

M. l'abbé A. LIZOTTE, vicaire à Beauport, a été nommé vicaire à l'Ancienne-Lorette ;

M. l'abbé JOS. FALARDEAU, vicaire à Beauceville, a été nommé vicaire à Bienville ;

M. l'abbé A. LEGENDRE, vicaire à Ste-Croix, a été nommé vicaire à Beauceville ;

M. l'abbé A. GERMAIN, vicaire à N.-D. des Anges, a été nommé vicaire à la Jeune-Lorette ;

M. l'abbé EUSEBE LABBE, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Ste-Agathe.

### FEU M. L'ABBÉ ARTHUR VAILLANCOURT

Monsieur l'abbé M.-Arthur Vaillancourt, curé de Saint-Calixte de Somerset, décédé le 16 septembre courant, à l'âge de 59 ans, était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du Séminaire de Québec et de la Société ecclésiastique Saint Joseph.

JULES LABERGE, ptre,  
*Secrétaire.*

Archevêché de Québec,  
le 18 septembre, 1916.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LES ENFANTS DE FRANCE A LOURDES

Nos lecteurs ont encore présentes à la mémoire les touchantes paroles que Sa Sainteté Benoît XV adressait, le 30 juillet dernier,

aux enfants de Rome qui avaient communiqué, le matin du même jour, selon les intentions du Pape, pour demander la paix :

“ Tremblant sur le salut du genre humain, mais ne désespérant pas cependant de la compassion de Celui qui fit les peuples guérissables, Nous cherchons un refuge dans une pensée et dans un souhait : à savoir qu'il plaise à la miséricordieuse longanimité du Père divin de considérer, plus que la pénitence des grands, l'innocence des petits. Et c'est pourquoi Nous Nous sommes adressé à vous, enfants, de même que, en effet, vous recueillez toute l'affection de vos parents, que vous en adoucissez les peines et que vous en formez l'avenir, de même, vous recueillez l'affection très spéciale du Père des fidèles, vous en adoucissez les amertumes et vous en constituez les espérances

“ En vous regardant, chers enfants, et en regardant avec vous tous les enfants, qui aujourd'hui, dans toutes les parties du monde, se sont approchés du Pain eucharistique, Nous voyons sur des milliers de visages l'image même de Dieu, réfléchi dans le pur miroir de votre âme candide, et contresignée par cette sorte de toute-puissance, qui appartient à vos lèvres suppliantes.

“ Toute-puissance, en premier lieu, qui est fille de votre innocence, parce qu'en présence de Dieu, l'accent d'un cœur qui est resté pur est de beaucoup plus efficace que celui d'un cœur pénitent et purifié.

“ Toute-puissance, en second lieu, qui est la compagne de votre faiblesse. l'auteur de toute puissance ayant accoutumé, pour confondre la force trompeuse du monde, de ne choisir rien d'autre que *infirmi mundi*.

“ Que si votre innocence et votre faiblesse vous rendent si puissants, combien vous rendra plus puissants encore la prédilection toute particulière que vous porte Jésus ? ”

Il appartenait aux enfants de la Ville Eternelle de répondre les premiers à l'appel du Père des fidèles ; et il appartenait bien aux enfants de la France, fille aînée de l'Eglise, d'être les premiers à suivre l'exemple des petits Romains. Rome et la France eurent donc le bonheur de voir leurs enfants s'approcher, en même temps, de la Sainte Table et y communier à la même intention, pour la paix.

Mais les " anges de la France " ne devaient pas arrêter là leur croisade de prières. A la suggestion d'une humble chrétienne du midi de la France, approuvée par l'épiscopat du pays, les petits Français signèrent, au nombre de sept cent mille, une supplique à Notre-Dame de Lourdes, dont nous tenons à enregistrer, ici, le texte édifiant :

*Sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge Immaculée, ô Notre-Dame de Lourdes, voici vos enfants de France prosternés à vos pieds.*

*Avec les anges et avec les hommes, nous vous saluons pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.*

*Remplis et animés de la plus entière, de la plus filiale confiance, nous vous supplions d'intercéder auprès de votre divin Fils, notre Dieu et notre Sauveur, pour notre Patrie bien-aimée et pour nos fidèles Alliés.*

*Protégez nos chers soldats, nos pères et nos frères, qui, sur les champs de bataille, défendent si vaillamment notre Pays contre l'injuste agression de nos ennemis.*

*Pour nous-mêmes, ô Notre-Dame de Lourdes, demandez à Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous soyons de plus en plus de fervents Catholiques, enfants dévoués de Notre Saint-Père le Pape, de vrais Français.*

*Puissions-nous ainsi avoir le bonheur de servir toujours de notre mieux notre Dieu, l'Eglise et notre Patrie bien-aimée !*

*Ainsi soit-il.*

C'est dimanche, le 20 août dernier, que douze cents des petits signataires de cette touchante supplique à la Reine de France, délégués de toutes les parties du pays, s'agenouillèrent, à la Grotte de Lourdes, pour offrir leur pieuse et patriotique demande à Marie, par l'intermédiaire de Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes, auquel le R. P. Bailly, qui dirigeait le pèlerinage au nom de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, avait, d'abord, présenté les suppliques. " C'est à vous, Monseigneur, avait dit le vénérable P. Bailly à Mgr Schoepfer, de faire cette offrande à la Vierge Immaculée. Vous représentez l'Episcopat de France, et vous êtes doublement Français puisque Alsacien. Dites à la Vierge qu'il y a près d'un million d'enfants unis à ceux qui sont devant vous. Si nous ne méritons



pas la miséricorde de Dieu, ils nous l'obtiendront, car ils sont l'humilité, l'innocence, la simplicité. Aujourd'hui même, ils sont tous imprégnés du sang divin. Qu'ils soient la rançon de toutes les familles en deuil ou dans l'angoisse, et celle aussi de la France meurtrie, qui, par eux, sera bientôt triomphante."

Le Souverain Pontife lui-même avait daigné bénir les petits pèlerins de Lourdes, par le télégramme suivant, adressé à Mgr l'Evêque de Tarbes :

*"Saint-Père très satisfait imposante manifestation de foi et piété du pèlerinage national français auquel ont pris part nombreux enfants, souhaite ardemment que l'auguste Reine de la paix entende supplications pieux fidèles et âmes innocentes, et, en les remerciant de leurs hommages et prières à ses intentions, leur envoie, avec effusion de cœur, ainsi qu'à leurs familles, notamment aux archevêques, évêques présents et P. Bailly, Bénédiction apostolique implorée.— Cardinal GASPARRI.*

La France héroïque ne risque pas d'être déçue, lorsqu'elle fait reposer son espoir d'"une paix juste et durable" sur la prière de ses petits enfants, encouragée et bénie par le Pape.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### CONOPÉE — QUARANTE-HEURES — MESSE DE REQUIEM

Q.— 1. Le conopée doit-il être toujours de couleur blanche pour la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement ?

2. Dans le cas de l'exiguïté du local, la procession des Quarante-Heures ne pouvant se faire, quelles sont alors les rubriques à observer ?

3. Pour l'ouverture ou la clôture des Quarante-Heures, une messe basse est-elle suffisante ?

4. Peut-on chanter la messe sans servant ou avec un seul servant ?

5. Peut-on laisser des fleurs sur l'autel durant la célébration d'une messe pour les défunts et quelle doit être la couleur du conopée ?

6. Dans une communauté, une messe hebdomadaire pour les défunts, suivie d'un libera, peut-elle se dire avec l'ornement noir, quand l'office du jour est double ?

R.— 1. Quand la bénédiction solennelle du S. Sacrement a lieu immédiatement après la messe ou un office, de telle sorte que l'officiant n'ait pas à s'éloigner de l'autel, on peut garder la couleur du jour (S.R.C., le 1er décembre, 1882). Mais si cette bénédiction est séparée de toute autre fonction, on doit toujours mettre un conopée de couleur blanche.

2. La procession n'est pas essentielle à la messe d'ouverture ou de clôture des Quarante-Heures; mais si elle n'a pas lieu, on ne doit pas omettre le chant ou la récitation des litanies.

Voici quelles sont les rubriques à suivre : après la messe, le célébrant va à la banquette, prend la chape, met l'encens sans le bénir dans l'encensoir, et retourne à l'autel; il y fait la génuflexion à deux genoux *in plano* et s'agenouille sur le plus bas degré. Le diacre, ou le célébrant si la messe est chantée sans ministres, place l'ostensoir sur le trône avant l'encensement. Le *Pange lingua* est chanté et, à *Genitori*, le saint sacrement est de nouveau encensé. Les litanies, prières et oraisons sont ensuite chantées, ou récitées, puis le célébrant avec ses ministres se retire à la sacristie après avoir fait la prostration *in plano*.

3. Une messe basse peut suffire pour l'ouverture ou la clôture des Quarante-Heures dans les chapelles de couvents, mais elle ne jouit d'aucun privilège. Il faut dire la messe du jour, à moins que la rubrique ne permette une messe votive. On peut alors dire la messe *Cibavit*, sous le rite simple, avec trois oraisons et sans *Gloria ni Credo*.

4. Si par *messe chantée*, on entend la véritable messe solennelle avec diacre et sous-diacre, elle n'est certainement pas permise sans servent. *Missam solemnem celebrare cum solo diacono et subdiacono sine aliis ministris non licet.* (S. R. C. 3104 ad 2). Si la messe est chantée sans ministres sacrés, il faut deux servants, dit Wuest. Un seul servent pourrait suffire à la rigueur, mais si les servants font complètement défaut, on ne pourrait chanter la messe, vu que les rubriques se montrent assez sévères même pour permettre une simple messe basse sans servent.

5. Aux messes de *Requiem* solennelles ou chantées, il n'est pas permis d'orner l'autel de fleurs, et le conopée doit être de couleur violette, c'est une prescription du Cérémonial des Evêques (liv. II, chap. XI, n. 1). Mais cette règle semble ne pas s'appliquer aux messes basses de *Requiem*.

6. Si cette messe hebdomadaire pour les défunts est basse, elle ne peut jamais se dire un jour de fête double, dans les conditions mentionnées dans la question.

Si elle est chantée, elle semble permise dans les chapelles semi-publiques, les jours de rite double mineur.

L'Indult du Saint-Siège du 15 décembre 1833, qui accorde ce privilège à notre diocèse, ne mentionne, il est vrai, que les églises, "in ecclesiis dioecesis missæ solemnes pro defunctis decantari possint diebus quibus per rubricas non liceret. . .," mais vu que l'Indult n'ajoute pas *parochialibus, seu quasi-parochialibus*, il est d'usage d'entendre par ce mot *ecclesiis* même les chapelles de communauté.

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Visite pastorale.** Sa Grandeur Mgr Roy est actuellement à terminer la visite pastorale. Parti samedi, le 9 septembre, Sa Grandeur sera de retour lundi, le 25.

**Ordinations.** Dimanche matin, le 17 septembre, dans la chapelle des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, du Séminaire, Son Eminence le cardinal Bégin conférait le sacerdoce à M. l'abbé Edmond Plourde, du diocèse de Rimouski, et au R. Père J.-B. Plouffe, C.S.C.

Son Eminence était accompagnée par M. le chanoine Gignac, directeur du Grand Séminaire, et par le R. Père Martel, supérieur du Noviciat des PP. de Sainte-Croix, à Québec.

**Bénédiction de monument et de cloches.** Mercredi, le 20 septembre, Son Eminence le Cardinal Bégin est allé bénir un monument du Sacré Cœur à Saint-Ephrem de Beauce. C'est M. le chanoine Hallé qui a donné le sermon de circonstance.

— Le lendemain, jeudi, Son Eminence a présidé à une bénédiction de cloches dans la paroisse de St-Méthode, comté de Beauce.

**Aux prières.** Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de madame A. Larochelle, épouse de feu André Bilodeau, décédée samedi, le 16 septembre, et inhumée à Saint-Lazare, le 20 septembre. Mme Bilodeau était la mère de M. l'abbé Adé-lard Bilodeau, vicaire à Saint-Augustin.

---

### FEU M. L'ABBÉ VAILLANCOURT

Le diocèse de Québec vient de perdre un de ses plus dignes prêtres dans la personne de Monsieur l'abbé Arthur-Marie-Hilaire Vaillancourt, curé de Plessisville, décédé le 16 septembre. Plusieurs ont appris sa mort en même temps que sa maladie, tant le dénouement fatal est venu vite et inopinément. Seul le défunt ne s'est pas fait illusion ; il souffrait depuis longtemps, mais il trouvait moyen de ne pas le laisser voir, si ce n'est quand on lui

offrait une promotion. Il avouait alors qu'il travaillait péniblement et qu'il n'était plus capable de grands efforts.

Né à Saint-Roch de Québec, le 26 juillet 1857, il fit ses études au Séminaire de Québec, pour lequel il conserva toujours beaucoup d'attachement. Ceux qui l'ont connu à cette époque, savent quel confrère de bon exemple il était déjà pour tous, soit au Petit soit au Grand Séminaire.

Il fut ordonné prêtre par le Cardinal Taschereau le 22 mai 1881 et fut nommé vicaire à Saint-Jean Deschaillons. Après avoir été successivement vicaire à Saint-Pascal (1882-85) et à Saint-Jean-Baptiste de Québec (1885-87), il le fut en dernier lieu à la Basilique de Québec, de 1887 à 1893.

C'est dans cette paroisse, où il fut desservant en titre pendant près d'un an, que ses supérieurs purent apprécier par eux-mêmes les grandes qualités qui recommandaient ce jeune prêtre.

Quand, en 1893, la cure de l'Ange Gardien devint vacante, l'Ordinaire la confia à l'abbé Vaillancourt, qui ne fut pas lent à se signaler comme pasteur dévoué et administrateur habile.

Après cinq années d'un ministère efficace et pacifique, l'abbé Vaillancourt fut appelé à diriger l'importante paroisse de Plessisville. C'est là qu'il put donner libre cours à son zèle pour les âmes et à son talent d'administrateur. Tout en se donnant sans réserve au soin des âmes qu'on venait de lui confier, il se mit à rebâtir la superbe église qu'un incendie avait détruite et dût même la pourvoir de cloches, de vases sacrés, d'ornements, tant le feu avait tout rasé.

Il sortit de ces travaux avec des forces épuisées et le germe de la maladie qui devait le faire mourir. D'une constitution robuste, que rien jusque-là n'avait réussi à entamer, il a pu résister assez longtemps et avoir le bonheur de mourir les armes à la main ; ce qui doit être le rêve de ces âmes d'apôtres.

Il est mort au milieu de paroissiens qui se firent toujours un point d'honneur de ne le contrister en rien et qui l'aimaient comme on aime tendrement un père. On en a eu la preuve dans les funérailles magnifiques qu'on lui a faites et dans le deuil profond où étaient visiblement plongés ces braves gens.

L'abbé Vaillancourt fit bien tout ce qu'il eut à faire ; toujours le même, dans les humbles fonctions de vicaire, comme dans la charge importante de curé d'une grande paroisse.— Quand on causait avec lui des choses du ministère ou qu'on le voyait agir, il était évident qu'il se souciait infiniment davantage de faire bien que de faire beaucoup. Il n'était pas de ceux qui toujours empressés et toujours en mouvement croient que plus ils font, plus ils avancent les affaires du bon Dieu.— Sans talents transcendants,



il eut toujours beaucoup de succès dans le saint ministère : ce qu'il devait à sa bonté et à son tact. L'affection dont l'entouraient ses paroissiens bravait l'épreuve du temps. A l'Ange-Gardien, d'où il est parti depuis près de 25 ans, l'on dit encore *le bon M. Vaillancourt !*

Ceux qui ont connu le défunt savent combien il inspirait la confiance et quel charme particulier attirait vers sa personne. Tout le monde l'aimait : riches et pauvres, grands et petits. On allait à lui avec assurance, on aimait à lui ouvrir son cœur, sûr de ne jamais être rebuté et sûr aussi de toujours être compris.

Il était doux et ferme, à la fois. Rarement ces deux qualités se trouvent aussi bien équilibrées qu'elles l'étaient en l'abbé Vaillancourt. C'est là le témoignage que rendront de lui tous ceux qui ont eu des relations avec lui. Il obtenait de ses paroissiens ce qu'il voulait, précisément parce qu'ils le savaient leur meilleur ami, et que son affection pour eux n'était jamais entachée de faiblesse. Comme il savait manœuvrer au milieu des difficultés qui surgissent si aisément dans nos paroisses ! Quel tact, quelle connaissance du cœur humain, quel esprit pratique en même temps que surnaturel !

Le défunt était d'une grande humilité et avait en horreur tout ce qui pouvait avoir même l'apparence de l'ambition. Quand des postes plus importants lui furent offerts, il semblait heureux d'avoir sous la main des raisons sérieuses de refuser.

Il fut toujours d'un grand désintéressement. Aussi il est mort pauvre, comme il a vécu, d'ailleurs. Son superflu, quand superflu il y avait, était employé à secourir les pauvres, à payer la pension d'écoliers pauvres en qui il avait cru reconnaître des marques de vocation ecclésiastique.

Il était homme d'ordre, de précision, d'exactitude, sans avoir cependant les défauts de cette qualité. En poussant trop loin la préoccupation de l'exactitude, on peut facilement devenir un homme à système, tout d'une pièce, dont l'attention se perd dans les détails. Il sut se tenir en garde contre cet écueil.

D'une franche gaieté, il aimait à rire et avait le bon mot facile : ce qui le faisait rechercher dans les réunions de confrères. Et tout cela agrémenté d'esprit ecclésiastique et d'une impeccable retenue.

L'abbé Vaillancourt, comme tous les hommes de Dieu, eut à souffrir : et quelquefois plus qu'on se l'imaginait, parce que la nature de ses épreuves faisait qu'il dut souvent les porter seul.

Il ne lui manquait donc rien pour être un confrère modèle, dont le souvenir fera du bien. *Defunctus adhuc loquitur.*

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Le Pape et les déportés du Nord de la France.**—D'après *le Gaulois*, de Paris, S. S. Benoît XV est intervenu en faveur des malheureux habitants des villes du Nord de la France déportés par les Allemands.

“ *Le Corriere d'Italia*, journal catholique de Rome, dit-il à ce sujet, nous apprend même que cette intervention du Pape a été spontanée et immédiate ; elle a précédé l'appel que S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, Mgr Charost, évêque de Lille, Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, et probablement Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, ont adressé au Saint-Père. Elle s'est produite dès que le Saint-Siège eut connaissance des déportations par des renseignements privés.

“ La réponse allemande est parvenue au Saint-Père sous forme d'une lettre du cardinal von Hartmann, archevêque de Cologne. Elle tâche d'expliquer et de justifier la conduite de Guillaume II, et ainsi elle contient l'aveu profond du méfait commis.

“ Nous devons ajouter, dit plus loin *le Gaulois*, que le *Corriere d'Italia* déclare que l'intervention du Souverain-Pontife fut “rapide et profitable.”

“ En résumé, conclue-t-il, le Pape est intervenu *motu proprio* et sans retard auprès du gouvernement allemand et, en dépit des explications officielles de l'archevêque de Cologne, il réserve son jugement et se tient prêt à exercer telle action nouvelle qu'il jugera opportune.”

**Une protestation.** — A la suite d'un rapport fait dans une audience privée par l'abbé Carame, directeur du Collège libanais à Rome, sur les atroces persécutions exercées par les Turco-Allemands contre le patriarche maronite du Liban, S. S. Benoît XV est intervenu pour protester énergiquement contre les mauvais traitements infligés aux ecclésiastiques libanais.

**Pour le tombeau de Pie X.** — On annonce de Rome que la commission cardinalice pour le monument de Pie X dans la basilique de Saint-Pierre, parmi les nombreuses maquettes présentées au concours, a choisi celle du sculpteur Astori et de l'architecte Di Fausto. La statue du Pape s'y trouve dans une niche, debout, comme s'il venait de surgir de la chaire qui se trouve dans le fond : il a les bras ouverts dans un geste d'imploration.

**Pour la deuxième année.** — La médaille frappée, selon l'usage, à la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, à l'occasion de la seconde année du pontificat de S. S. Benoît XV, porte l'inscription : “ Reine de la paix, priez pour nous.”

**FRANCE**

**La supplique des enfants.** — Le pèlerinage national à Lourdes a débuté, cette année, par l'émouvante cérémonie de la remise de la *Supplique des Enfants de France* que S. G. Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, a solennellement offerte à la Vierge Immaculée. Le but de cette supplique, signée par sept cent mille enfants, est d'obtenir du ciel, pour la France et ses alliés, la paix dans la justice.

**La barbarie allemande.** — A la fin d'avril dernier, par ordre des autorités militaires allemandes, 25,000 Français environ, jeunes filles de seize à vingt ans, jeunes femmes et hommes jusqu'à cinquante-cinq ans, ont été arrachés brutalement de leurs foyers à Roubaix, Tourcoing et Lille, parqués pêle-mêle comme des bestiaux à bord de trains à marchandises, souvent dans la pire promiscuité, déportés comme des esclaves dans les départements envahis de l'Aisne et des Ardennes pour y être contraints à différents travaux. Non seulement ils furent contraints à l'exécution des travaux agricoles, mais nombre de jeunes filles et de femmes durent faire la cuisine et la lessive des soldats allemands et remplacer les ordonnances des officiers.

Mgr Charost, évêque de Lille, adressa en vain au général von Graevenitz, chargé de présider à cette odieuse besogne, une émouvante protestation. Pas plus que celle du maire, M. Delesalle, cette protestation ne fut écoutée par les Allemands. Elle restera du moins comme un écrasant témoignage contre la barbarie teutonne.

L'Évêque de Lille, comme le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, ont imploré l'intervention du Saint-Siège contre cette mesure empruntée à l'esclavage antique. S. S. Benoît XV, d'après ce qu'écrivaient dernièrement *le Gaulois* de Paris, le *Times* de Londres, et le *Corrière d'Italia*, est intervenu en faveur des déportés.

**Au nom de l'égalité.** — Le syndicat des instituteurs et institutrices publics de la Seine demande que les instituteurs soient exemptés du service militaire. Voilà des gens qui enseignent les doctrines de l'égalité républicaine et qui reviennent aux privilèges, à leur profit, alors qu'ils sont acharnés à envoyer le clergé dans les tranchées pour l'y faire décimer, avec trop de succès, hélas ! et pour en tarir le recrutement.

Il va sans dire que ce privilège d'exemption du service militaire serait refusé aux instituteurs catholiques.

**Le Sacre de Mgr Hallé.** — Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, a procédé, le 25 juillet dernier, au sacre de son auxiliaire, S. G. Mgr Honoré Hallé, évêque *in partibus* de Pergame.

**ITALIE**

**Septième centenaire.** — Le septième centenaire de la Portioncule a été célébré partout, des vêpres du 1er août au 2 au soir, particulièrement à la basilique de Sainte-Marie des Anges, à Assise, où S. S. Benoît XV

s'était fait représenter par un légat. On sait que la Portioncule est le nom de la première maison de l'Ordre de saint François d'Assise et que ce nom désigne aussi l'indulgence plénière attachée à la visite de ce sanctuaire. Cette indulgence fut accordée la première fois par Honorius III à tous les fidèles qui visiteraient la première maison de l'Ordre franciscain près d'Assise, et étendue aux autres sanctuaires, à perpétuité, dès 1223.

#### BELGIQUE

**Le nonce au Havre.** — Mgr Locatelli, le nouveau nonce du Pape en Belgique, est arrivé au Havre, où il a été reçu par MM. le baron de Broqueville, ministre de la guerre et chef du cabinet, et le baron Beyens, ministre des affaires étrangères.

Il ira présenter au roi Albert ses lettres de créances, sur le front belge.

On peut remarquer l'importance du voyage au Havre du nouveau nonce apostolique avant son entrée à Bruxelles. Le Saint-Siège affirme ainsi que le nonce reste accrédité auprès du roi-soldat et exilé. Les autorités allemandes de Bruxelles devront donc le recevoir comme nonce du Pape auprès de S. M. le Roi des Belges.

Ainsi, pour le Pape, la Belgique, en dépit des déclarations allemandes, existe toujours.

#### ANGLETERRE

**Catholique.** — Le nouveau lord-maire de Londres, sir William Dunn, est catholique. C'est le troisième lord-maire catholique que Londres ait élu.

### LES LIVRES

DOM HEBBARD, bénédictin de Ligugé. *Le Prêtre aumônier, brancardier, infirmier. Memento de Vie intérieure et d'Action sacerdotale.* Paris (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). Vol. in-16, de 210 pages. Prix : 2.50 francs.

Ce petit volume est un *memento*. A l'heure présente, plus qu'en aucun temps, le Prêtre doit *se souvenir* de sa grandeur unique, et *l'affirmer* aux yeux de tous.

La Patrie française attend beaucoup de ses enfants. Mais plus encore de ceux qui, *par vocation*, sont les ouvriers les plus actifs de la conscience humaine et du Devoir. Aujourd'hui, demain, toujours, le Prêtre est appelé à se montrer le vivant exemple de la plus haute personnalité.

L'auteur le rappelle instamment à ses frères dans le sacerdoce. Voici, leur dit-il, notre commun idéal et les moyens pratiques de lui demeurer constamment fidèles.

Les séminaristes autant que les prêtres, devraient lire et méditer ces pages, afin d'y puiser un vibrant amour de leur mission d'apôtres et de Libérateurs.



---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'ALCOOLISME

M. Charles Richet, de l'Académie des Sciences, dit le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, fait, sous ce titre, dans la *Revue Hebdomadaire*, édition du 17 juin, une étude fort documentée des causes de l'alcoolisme en France et des moyens propres à enrayer le mal.

Après avoir tracé un rapide tableau de la situation actuelle, M. Richet s'applique à réfuter certaines objections des débitants de boissons enivrantes, et dont voici les principales : 1<sup>o</sup> que l'alcool est un aliment ; 2<sup>o</sup> que, si de grandes quantités d'alcool sont funestes à dose faible, l'alcool apporte l'énergie et la gaieté ; qu'on ne peut donc refuser aux misérables cette modeste compensation à leurs misères ; 3<sup>o</sup> que l'industrie de l'alcool est une magnifique et somptueuse industrie qui fait vivre deux millions de Français, et dont la ruine entraînerait des pertes immenses, irréparables, jusqu'à menacer l'équilibre économique de la France et du budget.

Ces objections ne sont que des sophismes, dit l'auteur, et il le prouve éloquemment, comme on pourra voir par ce qui suit :

1<sup>o</sup>. — "L'alcool ne peut pas être déclaré un aliment pour cette seule raison que, par sa combustion dans les tissus, il dégage des calories. Car à ce compte les pires poisons seraient aussi des aliments. Introduisez du savon dans votre rôti, et vous aurez introduit un corps apte à dégager par sa combustion des calories. Mettez de la benzine ou du pétrole dans votre soupe, et vous pourrez constater que l'organisme oxyde ces petites quantités de benzine ou de pétrole. Oseriez-vous en conclure que le savon, le pétrole et la benzine sont des aliments recommandables ?

20.— A petite dose l'alcool semble être un stimulant. Mais ce n'est qu'une apparence. Que la force musculaire pendant quelques minutes soit accrue, c'est possible, c'est même à peu près démontré ; mais cet accroissement d'énergie n'est que passager et très passager. Au bout de quelques minutes l'état normal est revenu, ou plutôt un état inférieur à la normale ; car l'ouvrier, après un petit verre d'alcool, fait moins de travail que s'il n'a pas absorbé de poison. Rien n'est d'ailleurs plus étrange que cette illusion de l'ivrogne, qui se figure être plus vaillant, plus actif, plus éloquent, alors qu'il n'est déjà plus qu'une lamentable loque.

30.— A toute petite dose, bien entendu, l'alcool n'est pas très méchant. Ce n'est pas pour avoir ingéré 5 ou 10 grammes d'alcool de bonne qualité qu'on devient fou ou gâteux ; et il serait ridicule d'attribuer à ces doses minuscules une nocivité intense, irrémédiable. Mais qui pourra modérer cette consommation ? Qui précisera la limite ? Va-t-on se borner au quart d'un petit verre, à un petit verre, ou à cinq, ou à dix verres, ou à une demi-bouteille d'eau-de-vie, ou à plus encore ? Je suis bien sûr que les députés, amis des mastroquets, n'ont jamais goûté les nauséabondes et toxiques liqueurs qui se débitent dans les estaminets de bas étage. S'ils les connaissaient, ils n'oseraient pas les défendre. S'ils savaient l'effroyable quantité d'alcool infecte que consomme un habitant de Caen ou du Havre, ils n'oseraient pas lever la tête.

Autoriser la vente de l'alcool, sous prétexte que quelques gouttes de bon vieux cognac sont à peu près innocentes, c'est comme si on autorisait un bébé de trois ans à jouer avec un rasoir, en alléguant qu'il peut pendant quelques instants toucher ce rasoir sans mortellement se blesser.

40.— Que la suppression des débits d'alcool interrompe le commerce de nombreux habitants, c'est évident. De même la suppression des maisons de prostitution porterait un sérieux dommage aux tenanciers de ces établissements. Mais est-il bien indispensable que ce commerce prospère ? Et si l'on vient dire que le budget en pâtirait, ce serait la plus funeste des erreurs, car des frais énormes incombent au budget pour soigner dans les asiles

d'aliénés et dans les hôpitaux les malheureux que l'alcoolisme a touchés de sa griffe. Par l'alcool les maladies augmentent et le travail diminue. Voilà une singulière organisation de nos finances que de remplacer les travailleurs par des malades, et les ouvriers par des aliénés.

Imaginons un pays où le nombre des malades aurait triplé. Certes dans cette infortunée nation les médecins feraient d'excellentes affaires. Et pourtant quel bonheur pour le pays si, au contraire, les maladies disparaissant, les médecins étaient réduits à la mendicité. De même, quelle douleur de voir le budget de la France se gonfler en même temps que se corrompt la population."

## FAITS ET ŒUVRES

### LA PROHIBITION TRIOMPHE A LA TUQUE

Le régime de la prohibition, établi ici depuis trois ans et dont l'abolition avait été votée, il y a quelque temps, par le conseil de ville, disait une dépêche de La Tuque à *l'Action Catholique* du 8 septembre, restera en vigueur malgré la basse campagne que l'on vient de nous faire pour en obtenir le rappel de la part du peuple.

Les électeurs municipaux l'ont ainsi décidé par un vote de 365 à 178, c'est-à-dire par une majorité de 187 voix.

La votation, commencée hier, mercredi, s'est terminée ce soir, ainsi que le voulait la loi, mais trop tard pour permettre à une centaine des partisans de la prohibition, présents au bureau de votation, de pouvoir enregistrer leur vote.

Il y avait 700 votants d'inscrits sur les listes : il aurait fallu au moins trois jours pour permettre à tout ce monde de donner sa voix ; mais la loi votée à la dernière session provinciale, qui établit le vote secret pour de telles consultations, a laissé subsister la clause ancienne qui accorde un jour de votation pour chaque

quatre cents votants ou fraction de 400. C'est un non-sens dont les législateurs auraient bien dû s'apercevoir à temps.

Quoi qu'il en soit, la cause de la prohibition vient de remporter ici un magnifique triomphe ; car, il faut savoir que la campagne avait été préparée de longue main et dans le secret par nos adversaires, qui en ont fait une lutte personnelle contre M. le curé Corbeil, à qui La Tuque doit pourtant beaucoup de ce qu'elle est.

On assure que la défaite des partisans de la buvette coûte aux distillateurs et autres intéressés au bas mot \$10,000. Ce qui est certain, c'est que l'argent et la boisson ont coulé à flots ici pendant les derniers jours de la campagne, et surtout hier et aujourd'hui. Ce qui est certain, encore, c'est que des orateurs, cabaleurs, organisateurs au service des buvetiers étaient fort nombreux et qu'ils n'ont pas perdu leur temps ni épargné leurs efforts pour gagner la victoire.

Jusqu'à la dernière minute, ils se sont employés, avec leurs pareils d'ici, à nous disputer le terrain pas à pas ; et, par exemple, il n'a pas dépendu d'eux que nous ayons pu faire voter nos gens.

Mais, grâce au Sacré-Cœur, et grâce aussi aux bons citoyens de La Tuque, qui ont su s'organiser et voir à tout, le triomphe est aussi complet qu'il pouvait l'être dans les circonstances.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

---



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1916 - - - - - \$871,994.60

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 juin  | 1916   | 483      | 33,536                  | 63,943   | 871,994.60   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Leckwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Reserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffre qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.95    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 505.48   | 634.03   | 762.49    | 890.97    |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 638.48   | 765.73   | 893.83    | 1020.97   |
| 5   | 323.73               | 647.53   | 771.83   | 895.48   | 1019.25   | 1143.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 913.80   | 1037.52  | 1173.05   | 1287.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1042.49  | 1170.18  | 1287.55   | 1404.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1227.79  | 1317.56  | 1413.06   | 1525.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1389.89  | 1480.07  | 1599.94   | 1719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 1559.01  | 1679.94  | 1798.49   | 1898.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 1744.38  | 1817.43  | 1909.09   | 2099.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 1925.00  | 1984.05  | 2123.12   | 2198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2100.66  | 2184.48  | 2276.92   | 2371.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.18  | 2283.03  | 2341.73  | 2361.58   | 2460.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 2470.47  | 2454.71  | 2499.41   | 2551.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 2662.48  | 2624.98  | 2615.98   | 2686.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 2859.81  | 2817.67  | 2646.85   | 2776.00   |
| 18  | 1429.87              | 2859.19  | 3061.46  | 2972.29  | 2712.60   | 2882.91   |
| 19  | 1534.03              | 3065.55  | 3268.04  | 3130.13  | 2772.85   | 2998.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 3480.18  | 3290.61  | 2820.48   | 3122.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 3707.95  | 3463.05  | 2863.46   | 3251.90   |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |        |
|------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins | 3 sous |
| de 5.00 à 10.00  | 8 "    |
| de 10.00 à 30.00 | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00 | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 1888

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenteure et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

—  
PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.  
—

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC



## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL  
177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

deliers  
e artis-  
argent.  
inalté.

L.

NONS  
stropole.

IC

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

ACHETEZ

— VOS —

## FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

— QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte),

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles